



# SAINT-GALMIER

## LE MAG



Bibliothèque :  
Un jardin de 15.000 livres (p.4)



Sainte-Catherine :  
Tradition et avenir (p.8)



Tennis :  
Deux nouveaux courts (p.13)



Jumelage :  
Découvrez Ribeira de Pena (p.6)



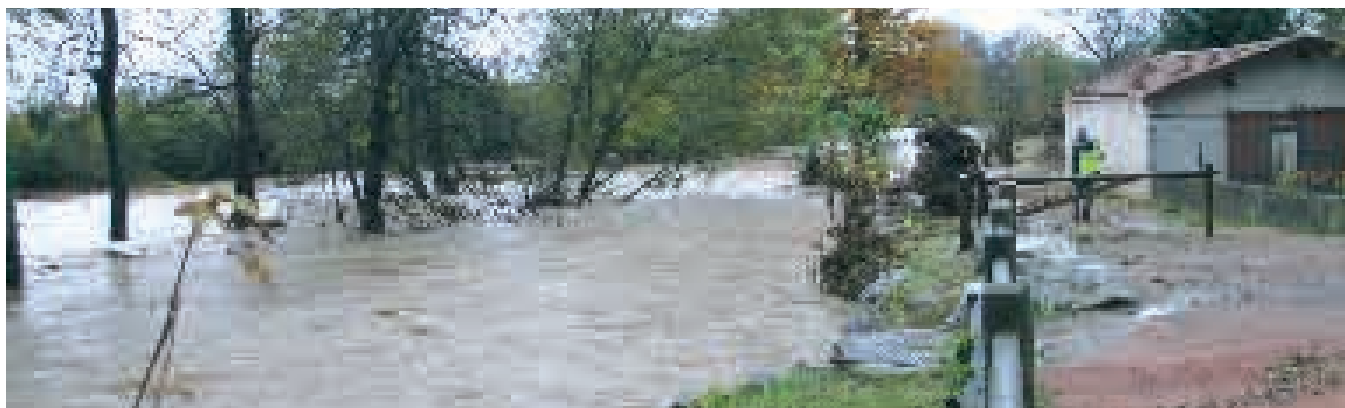
Parachutistes :  
Le rendez-vous de Noël (p.12)



Noël :  
Patinoire et chalets (p.16)

# Après la crue...

La commune de Saint-Galmier n'a pas été épargnée par les inondations. La crue de la Coise a été très importante et a provoqué de nombreux dégâts matériels. Cette crue a été encore plus forte que celle de Décembre 2003



Près de la Maison Gattuso

**A**insi, vers cinq heures du matin dans la nuit du 1<sup>er</sup> au 2 Novembre, la hauteur d'eau relevée à l'intérieur du site Badoit se situait à 1 mètre 20 au-dessus du niveau enregistré en 2003. Cette entreprise a été particulièrement touchée avec une épaisseur de boue importante demeurée sur place après le retrait des eaux. Le nettoyage et la remise en état de fonctionnement ont demandé presque deux semaines. Autres dégâts conséquents à l'hôtel la Charpinière et au restaurant le Bougainvillier dont les caves respectives ont été inondées.

Plusieurs familles ont vu leur demeure envahie par les eaux et ont dû être relogées en attendant un nettoyage et des réparations. Agriculteurs à la Thiery, M. et Mme PALLANDRE ont eu, cette nuit-là, leur habitation inondée et leur exploitation détruite par un incendie. Les berges de la rivière et les terrains agricoles sont très dégradés. Leur remise en état exigera du temps et des moyens. Aussi, la ville a-t-elle demandé à la Préfecture d'être classée en état de catastrophe naturelle.

Dans ces situations difficiles, il faut souligner l'efficacité des pompiers, des services techniques, de la gendarmerie, de la police municipale, de la Croix-Rouge qui ont participé aux opérations de secours et de nettoyage. Des solidarités se sont également exprimées notamment celle de la MAPA qui a assuré l'hébergement de personnes sinistrées ■



La Thiery



Une crue classée comme centennale

# Gagner pour Saint-Galmier

**N**euf mois se sont écoulés depuis les élections municipales et je profite de cet éditorial pour faire un premier bilan de l'action conduite au service de notre collectivité.

Si j'utilisais "le langage d'un coach" à la tête d'une équipe sportive, je pourrais dire que l'équipe municipale est désormais bien en place, chacune et chacun à son poste et un objectif clair : « **gagner pour Saint-Galmier** ».

Je salue le travail entrepris par l'ensemble des élus réunis autour de la table du conseil municipal. Après une période de mise en place incontournable, nous sommes entrés peu à peu dans les dossiers porteurs d'avenir pour la cité baldomérienne. Les dossiers de travaux, l'urbanisme et la voirie représentent le lot quotidien de notre activité, avec les domaines d'action habituels d'une commune.

Je veux rappeler brièvement ici et pêle-mêle les dossiers ouverts dont certains ont vu déjà un début de concrétisation et d'autres qui seront effectifs en 2009, afin de tenir les PREMIERS ENGAGEMENTS PRIS :

» **La bibliothèque** a été prête à la date prévue et elle accueille ses adhérents dans d'excellentes conditions depuis le 15 septembre 2008.

» **Un programme de ravalement de façades** sur le centre ville a été mis à l'étude et complètera bien l'OPAH sur notre commune.

» **La mise en place de chantiers éducatifs** pour l'été 2009, afin de proposer une tâche constructive à de nombreux jeunes.

» La concrétisation de certaines idées pour relancer **une vraie zone de loisirs** très nature, à l'Etang des Rivières, avec l'accent plus particulier mis sur le Bois BAROU en 2009.

» Le lancement d'une étude gratuite pour installer **une chaufferie collective au bois**, par l'intermédiaire du SIEL, dans le secteur du collège Jules Romains.

» **Le cinéma Le Colisée sera entièrement rénové** en 2009 avec un tout nouveau look et un confort amélioré.

» **La mise en place d'une ORAC, Opération de Redynamisation de l'Artisanat et du Commerce**, au service de notre économie locale. A notre initiative, cette idée a été proposée à la Communauté de Communes pour être structure porteuse du projet.

» **La réalisation de nos deux zones artisanales des Flaches**, désormais complètes avec 9 lots vendus et une première entreprise déjà inaugurée.

» Le début des travaux pour **l'agrandissement du quartier du Val de Coise** sur des terrains communaux, et la création des logements sociaux.

» La candidature de Saint-Galmier au **label national des 100 Plus Beaux Détours de France** pour booster notre activité touristique.

» Le lancement de l'étude pour la **réhabilitation de la Place de la Devise**. Le maître d'œuvre vient d'être choisi.

» **Une communication active et régulière**, avec deux bulletins municipaux [**Le Mag**] et deux [**La Lettre**] en 2008.

» **Le site internet est en préparation** pour sa mise en service début 2009.

» **Une étude précieuse pour faire évoluer le fleurissement de la commune** dont les concrétisations seront visibles à partir de l'an prochain.

» **Le développement durable** : pas seulement des mots mais des actions concrètes : par exemple, **l'encouragement au co-voiturage** est lancé, **la limitation des produits phytosanitaires** également, ainsi que **le plan de désherbage thermique** pour nos espaces verts.

» **Le ticket baldo-jeunes** est désormais à l'étude et ce projet sera initié en 2009 grâce à la proposition de notre benjamin qui travaille sur cette idée.

» **Le jumelage avec la commune portugaise de Ribeira de Pena** est en marche et sera concrétisé en mai 2009.

Bien entendu, cette liste n'est pas exhaustive, car il s'agit des points les plus marquants. Je peux assurer que chaque adjoint, chaque conseiller(e) délégué(e), chaque responsable de commission maîtrise exactement ce qui lui incombe dans sa délégation.

A nous de continuer de travailler dans cet esprit et sur cette lancée ■

**Jean-Yves CHARBONNIER**

Maire de Saint-Galmier

**SAINT-GALMIER LE MAG' - Bulletin Municipal N°2**

Directeur de la publication :  
Jean-Yves Charbonnier

Rédacteur en chef :  
François Bouchut

Ont collaboré à cette édition :  
La Commission Communication,  
Jacqueline Rolland, Julien Goutagny,  
Suzanne Boichon

Réalisation & impression:  
Prestige Créations  
Tél. 0 971 35 25 36



# La bibliothèque ouvre ses pages



Paul Salen et Jean-Yves Charbonnier à l'heure de l'inauguration

## « Au jardin des Livres » prend racines au Cloître

La bibliothèque est désormais implantée sur 400 m<sup>2</sup> au cœur du Cloître. Cette nouvelle étape renforce la vocation culturelle voulue par la Municipalité pour cet élément majeur du patrimoine baldomérien.

Les travaux d'aménagement sous la direction de J-P BOURG, architecte-maître d'œuvre désigné pour cette opération, sont le résultat d'une réflexion cohérente mêlant architecture et respect du bâti historique. Echelonnés sur 10 mois et pour un coût total avec honoraires avoisinant 480.000 euros, ces travaux ont été financés par la Ville de Saint-Galmier et une subvention de 40.000 euros du contrat de Pays d'art et d'histoire ■

**S**amedi 8 Novembre 2008, sous la houlette de Mme Joëlle DAUBLAIN, présidente de la nouvelle association s'est déroulée l'inauguration de la bibliothèque municipale « Au Jardin des Livres ».

En présence d'un nombreux public venu découvrir ce nouvel espace culturel baldomérien, Jean-Yves CHARBONNIER, Maire de Saint-Galmier et Paul SALEN, Premier Vice Président du Conseil Général ont procédé à la traditionnelle cérémonie officielle. Par la suite, chacun a pu s'exprimer et surtout témoigner de la qualité du travail réalisé à la fois dans ce cadre exceptionnel qu'est le Cloître mais aussi au sein de l'association où chaque bénévole a largement contribué à la réussite du projet. A ce propos il est bon de rappeler que la nouvelle association a éclos de la réunion des deux précédentes bibliothèques présentes à Saint-Galmier.

Les opérations de déménagement / emménagement ont été réalisées en moins d'un mois et l'ouverture au public est effective depuis le 15 Septembre 2008.

Aujourd'hui, « Au Jardin des Livres » qui outre sa vocation naturelle de bibliothèque souhaite devenir un véritable espace de vie où chacun pourra confortablement s'installer au sein d'un coin

lecture particulièrement agréable, où chacun pourra découvrir diverses expositions temporaires comme ce fut le cas lors de l'inauguration avec l'exposition : « Voyage au pays de la Bande Dessinée ».

Actuellement, la bibliothèque propose 15 000 ouvrages au prêt répartis en romans, romans policiers, romans du terroir, documentaires, livres régionaux, bandes dessinées, nouvelles, contes, albums, livres à gros caractères. Ce fond initial sera régulièrement enrichi avec l'acquisition de nouveaux titres.

En terme de service, les adhérents allant des « bébés lecteurs » aux adultes bénéficient d'un large panel de services tels espaces de travail, espaces de consultation et lieux d'animation pour les enfants (avec récits de contes proposés une fois par mois).

Enfin, une large part est réservée à l'animation autour d'expositions dont les thèmes correspondent à l'actualité littéraire et culturelle, de rencontres et débats autour d'un livre, d'accueil d'écoles et associations locales.

Fort de son implantation au sein du Cloître et de sa structure associative, « Au Jardin des Livres » invite désormais chaque baldomérien pour une visite où fleuriront les mots et les images ■



## → INFOS

### Jours et heures d'ouverture

Lundi  
9h30 – 11h30

Mercredi  
9h30 – 11h30 et 16h – 18h

Vendredi  
9h30 – 11h30 et 16h – 18h

Samedi  
9h30 – 11h30

# Devenons éco-citoyens

## Ne laissons pas le tri tomber dans l'oubli !

### Dans le CONTENEUR JAUNE pour le tri des emballages ménagers recyclables on jette :

#### Les bouteilles et flacons en plastique avec leur bouchon

- Alimentaire : bouteilles de soda, d'eau, d'huile, de lait, de soupe, flacons de mayonnaise, de sauce tomate, cubitainer...
- Flacons de produits ménagers : adoucissant, lessive, liquide vaisselle...
- Flacons de produits d'hygiène : shampoing, bain moussant, gel douche...

#### Ne sont pas recyclés et doivent être jetés dans la poubelle habituelle

- Sacs en plastique
  - Suremballages, sacs et films en plastique enveloppant les revues et les emballages
  - Pots de produits laitiers (yaourts, crème fraîche...)
  - Barquettes en polystyrène
- Ces derniers sont trop légers et ne contiennent pas suffisamment de matière. Leur recyclage n'est pas rentable.

#### Les boîtes métalliques, les briques alimentaires et cartons

- Boîtes et suremballages en carton (boîtes de biscuits, de céréales...)
- Briques alimentaires (briques de lait, soupe...)
- Bidons de sirop, aérosols, boîtes de boisson et de conserve
- Barquettes en aluminium

#### Ne sont pas recyclés et doivent être jetés dans la poubelle habituelle

- Emballages sales non vidés
- Couches-culottes
- Papiers salis ou gras

N.B. : Ne pas enfermer les emballages à recycler dans des sacs plastiques comme les sacs de caisse. Les emballages « enfermés » ne seront pas recyclés.

### Dans le CONTENEUR BLEU pour le tri des journaux, revues, magazines, on jette :

#### Journaux, magazines, prospectus, feuilles de papier, catalogues, revues

#### Ne sont pas recyclés et doivent être jetés dans la poubelle habituelle

- Films en plastique de suremballage des journaux
- Mouchoirs en papier



### Dans le CONTENEUR VERT pour le tri des emballages en verre, on jette :

#### Bouteilles et flacons en verre, bocal de conserve, petits pots, ...

#### Ne sont pas recyclés et doivent être jetés dans la poubelle habituelle

- Ampoules électriques et à halogène
- Vaisselle, faïence, porcelaine
- Casserole vitrocéramique
- Pots de fleurs

N.B. : Le verre culinaire et la vaisselle en verre ont une composition chimique différente du verre d'emballage qui rend impossible leur intégration au calcin utilisé dans les fours verriers.

## → INFOS

### Numérotation

A la demande du centre de tri postal de Veauche, la commune est dans l'obligation de créer ou de modifier certaines numérotations d'habitations. Merci de votre compréhension ■

### Déjections canines

Un arrêté municipal a été pris pour lutter contre la prolifération des déjections canines. Il prévoit une amende de 35 euros et sera effectif à compter du 1er janvier 2009. Des sacs plastiques à déjections sont à votre disposition en mairie, aux services techniques, à la clinique vétérinaire, au camping et à l'Office de Tourisme ■

### Stationnement

Il n'est pas autorisé devant les aubettes car il empêche le ramassage des ordures ménagères ■

### Illuminations

Dans le souci des économies d'énergie, des LED ont remplacé les ampoules sur les guirlandes lumineuses des rues Maurice André et Didier Guetton. Cette opération a été effectuée par les services techniques ■

### Tri sélectif

La Communauté de Communes du Pays de Saint-Galmier a décidé d'engager, dans le cadre du contrat qui la lie avec Eco-Emballages, une démarche d'amélioration de la gestion du service des déchets ménagers. Une étude en deux parties, confiée au bureau d'ingénierie TECSN de Grenoble, a été lancée en octobre dernier. Cette étude a pour objectif de dresser, dans un premier temps, un bilan global du service. Il sera rendu en janvier 2009. Dans un deuxième temps, seront présentées (fin premier semestre 2009) les pistes d'optimisations et l'étude de nouvelles organisations possibles en vue de la maîtrise des coûts de gestion des déchets ■

# Ribeira De Pena,

Une délégation baldomérienne s'est d'un jumelage, Voici un portrait et des

## Le Journal



www.cm-rpena.pt

Décembre 2008 - N°1 - Gratuit - France/Portugal



A une centaine de kilomètres de Porto, Ribeira de Pena est le chef lieu de sept paroisses essaimées dans la région de Trâ-os-Montes, un massif de moyenne montagne.

L'altitude va de mille à quatorze cents mètres, les hivers sont pluvieux et les étés très chauds. Ces paroisses constituent de gros hameaux relativement éloignés les uns et les autres puisque la superficie du territoire communal atteint les 22 000 ha contre 2 000 ha pour Saint-Galmier. Ribeira compte près de sept mille habitants. Cette population vit de l'artisanat, de l'agriculture, des produits maraîchers, de la vigne et de l'élevage.

Ces sept paroisses (Fraguesias en portugais) Alvadia, Canedo, Cerva, Limoês, Salvador, Santa Marinha, Santo Aleixo de Alem-Tâmega, possèdent toutes une chapelle. Elles partagent une même culture, les mêmes traditions d'accueil, de simplicité et de bonheur à se retrouver autour de tables où vian-

des, poissons, légumes et fruits ont d'incomparables saveurs. Chacune, pourtant possède sa personnalité et son caractère. Ainsi, à Cerva, des colonnes dressées symbolisent le lieu où se rendait la justice. Ainsi, à Limoês, village des 17<sup>ème</sup> et 18<sup>ème</sup> siècles, on trouve un centre artisanal du lin.

Le maire de Ribeira de Pena, Agostinho Alves Pinto, et des membres de la commission de jumelage portugaise ont reçu la délégation baldomérienne



Un blason de fleurs pour chaque paroisse



# notre jumelle à la loupe

rendue au Portugal pour poser les bases  
images de notre sœur lusitaniennne

## du Jumelage



contact@mairie-saint-galmier.fr

Ville de Saint-Galmier / Concelho de Ribeira de Pena



L'Hôtel de Ville (Câmara Municipal) et son architecture reflétant la forte présence d'un passé, d'une histoire et d'un patrimoine



Ci-dessus :  
La délégation de Saint-Galmier était composée de Marie-Claude Lyonnet, Jacqueline Rolland, Tomas Lopes, Jean Denis, Rose DaCosta, Joaquim De Almeida.

Ci-dessous :  
Les colonnes de Cerva.



**Les équipements centraux sont nombreux et de qualité.** Ecoles maternelle et primaire, collège seront prochainement regroupés sur un même site. La crèche jouxte le centre pour personnes âgées. Les enfants rejoignent les anciens lors des repas pris dans une salle communale. La municipalité de Ribeira de Pena est très attachée à cette rencontre des générations.

**Une maison de convalescence** de neuf chambres propose dix-sept lits. Un vaste auditorium est utilisé comme salle de cinéma et lieu de détente et de repos.

**Une bibliothèque va prochainement être inaugurée.** Les livres, environ dix mille, sont en train d'être couverts, numérotés et équipés d'un anti-vol. Le prêt sera gratuit.

**Un centre sportif** rassemble une piscine olympique et de nombreux terrains adaptés à toutes les disciplines.

Point commun avec Saint-Galmier, le fleurissement constitue une préoccupation quotidienne. Chaque paroisse possède son blason de fleurs. Un concours de maisons et de rues fleuries est organisé. Par contre, pas de serres. Tous les plants sont achetés pour un budget qui approche les quinze mille euros. Voici un bref portrait de notre future jumelle. Elle a pour emblème le cadran solaire. Voilà qui est bon signe ! Cela ne peut que contribuer à rendre très chaleureuses les relations avec Saint-Galmier. Le rapprochement s'officialisera au printemps à venir et devrait ouvrir sur de prometteurs et amicaux échanges scolaires sportifs et culturels.

# Tradition et avenir

Les siècles et les années passent... La Foire de la Sainte-Catherine demeure. Cette édition 2008 s'est inscrite dans les traditions en accueillant des milliers de visiteurs. Henri COMBE, Adjoint au Maire et Olivier PERRET, responsable de la commission extra municipale « Agriculture, Foires et Marchés » dressent, ici, un premier bilan. Ils évoquent également l'avenir



## Que retenir de cette édition 2008 ?

**Henri COMBE :** *Comme nous avons pu le voir encore cette année, la traditionnelle Foire de la Sainte Catherine reste et restera un évènement majeur de l'animation à Saint Galmier. D'ailleurs, cet engouement dépasse largement notre commune puisque bon nombre de visiteurs sont venus de l'ensemble de notre département, de Haute-Loire et de Rhône-Alpes en général, malgré un temps froid.*



**Olivier PERRET :** *Dès les premières réunions de préparation au printemps dernier, nous avons choisi de procéder à quelques adaptations bien nécessaires et qui se sont avérées satisfaisantes. Par exemple, le déplacement d'une partie du matériel agricole sur l'esplanade du Parc Municipal a connu un réel succès auprès des professionnels et des visiteurs. Le renforcement des conditions de sécurité et des conditions sanitaires a également fait partie de nos priorités. Nous continuerons dans cette optique afin de prévoir les ajustements nécessaires aux prochaines éditions.*



## Quelles sont les prochaines échéances de votre commission ?

**Henri COMBE :** *Avec l'ensemble de la commission, nous nous efforçons d'avoir une vision sur le long terme pour pérenniser nos manifestations comme la Foire de la Sainte Catherine, et envisager des adaptations cohérentes afin de les redynamiser. A ce propos, nous avons lancé une phase de réflexion et de concertation autour des marchés hebdomadaires afin de proposer une éventuelle évolution.*



**Olivier PERRET :** *En complément de ces réflexions, nous nous attelons dès cette fin d'année à la préparation de la Foire de la Passion qui se tiendra le lundi 30 mars 2009 ■*



# Quand tout pétille !

## Le cheval

Organisé à l'hippodrome Joseph Desjoyaux par le Comité Départemental Equestre, **Equi-passion** a attiré les 10, 11 et 12 octobre près de 8 000 spectateurs. Ils ont assisté à des démonstrations de dressage, des défilés d'attelages, des spectacles de voltige, des rencontres de polo, des numéros de danse amazone ■

## Le bois

La noblesse du bois s'est exprimée pendant tout un week-end à l'hippodrome où un espace de création a accueilli des artistes et des artisans venus de toute la France. Tournage, marqueterie, ébénisterie, sculpture, restauration de meubles, réalisation de miniatures, exposition de matériels étaient à l'affiche de ces journées qui ont connu une importante fréquentation ■

## Le vin

La dixième édition de « **La Loire aux Trois Vignobles** » a été une bonne cuvée. Des milliers de visiteurs ont investi les salons de l'hippodrome. Ils ont découvert les vins blancs, rouges et rosés issus des cinq appellations d'origine contrôlée qui sont : Côtes Roannaises, Saint-Joseph, Condrieu, Côtes du Forez et Château-Grillet produisant ensemble trois millions de bouteilles par an. Un concours des vins, un repas de gala, une conférence, des ateliers du goût ont contribué au succès de ces journées œnologiques ■



## Les roses

Avec la création du premier **marché d'automne**, la commission municipale « Fleurissement » et le service animation méritent un bouquet de compliments et de félicitations. Plusieurs centaines d'amoureux de la nature et de l'environnement se sont rendus à la Roseraie pour effectuer des achats de plants et s'informer auprès des roséristes, des producteurs de plantes vivaces, des pépiniéristes et des horticulteurs. A retenir aussi que l'Association Lyonnaise « Roses Anciennes de France » a annoncé la création d'une antenne à Saint-Galmier ■

## L'accueil

43 nouveaux Baldomériens arrivés au cours de l'année 2008 ont participé à une matinée d'accueil organisée par la municipalité. Moments de découverte et présentation de la commune, moments de rencontre et discussion et surtout moments de convivialité où chaque participant a pu repartir avec quelques cadeaux offerts par la ville, l'union des commerçants et les associations locales ■



→ GROS PLAN

## La descente du Danube Bleu... à vélo

Gérard ALIX, Calude FARA et Marc ROUSSON des cyclos randonneurs de Saint-Galmier accompagnés de Paul LUISSON et Marc PREBET ont, cet été, effectué la descente du Danube Bleu... à vélo.

Entre le 13 et le 30 juillet, ils ont parcouru 1 250 kilomètres en traversant cinq nations et en faisant des étapes dans des villes dont ils gardent d'inoubliables souvenirs : Sigmaringen, Ulm, Passau, Linz, Vienne, Budapest, Bratislava, Prague ■



## Une clio écolo

236 AHA 42..... C'est l'immatriculation de la Renault Clio Campus Evolution Authentique que la ville vient d'acquérir. Ce véhicule (1.2l et 60ch) est à double carburant : essence sans plomb ou GPL. Il sera utilisé par les services administratifs pour différents déplacements notamment la distribution de courrier ■



# Une marche pour Sabine

L'association « **Les Amis de Pierre-Jean** » organisait, le 11 novembre, une marche de solidarité pour Sabine, paraplégique suite à un accident domestique. Départ et arrivée s'accomplissaient sur le site de l'hippodrome. Près de 1 500 personnes, très exactement 1 469, ont participé à cette marche de la générosité qui a permis de recueillir 13 000 euros. Modifiés en raison des intempéries, plusieurs circuits étaient proposés. 368 marcheurs ont effectué le 6-10 kms ; 414 les 12 kms ; 505 le 17 kms ; 139 le 25 kms et 43 le circuit Patrimoine ■



Sabine avec des bénévoles de l'association « Les Amis de Pierre-Jean »

# Un défibrillateur à la commune

Samedi 18 Octobre, la **Mutuelle des Anciens Militaires de Saint-Galmier** représentée par ses deux présidents Pierre RAVEL et Pierre GORAND a offert le premier défibrillateur de Saint-Galmier. Cet appareil précédé de massages cardiaques permet de prodiguer les premiers gestes urgents et indispensables en cas d'arrêt cardiaque jusqu'à l'arrivée des secours. Une réunion d'information sera prochainement organisée par la Mairie en collaboration avec le Dr VOLLE, médecin urgentiste. A noter également qu'une réflexion est en cours pour l'acquisition d'autres défibrillateurs pour d'éventuelles implantations en centre ville



et à proximité du pôle scolaire et sportif du Gymnase Roger Rivière. Par ailleurs, la Mutuelle a remis trois chèques conséquents. Un au CCAS, un à l'association des Amis de Pierre-Jean, un à l'association des Veilleuses. Ces quatre dons représentent 7.000 euros et méritent un grand merci ■

# Placés sous le signe du 8

**M**esse, défilé dans les rues aux rythmes des Not'en Bulles, hommage aux baldomériens récemment disparus, apéritif au Caveau des Arts, déjeuner à l'hippodrome... Les classes en 8 ont vécu un merveilleux dimanche 19 octobre. De 80 à 10 ans, ils ont été 80 « classards » à partager, sous le soleil, cette belle rencontre des âges ■



# A la tête du Lion Blanc

**U**ne réception a été organisée à la mairie pour marquer les départs de Richard ABOU, directeur du Casino le Lion Blanc et de Jean DOUTRELIGNE, directeur des Jeux. Le premier va prendre la direction du Casino du Havre et le second celle du Casino de Saint-Honoré-les-Bains dans la Nièvre. Cette réception a été également l'occasion d'accueillir et de souhaiter la bienvenue à Jacqueline RAMILLON qui va prendre la direction de l'établissement de Saint-Galmier ■



Jean DOUTRELIGNE, Jacqueline RAMILLON, Richard ABOU et Jean-Yves CHARBONNIER

## → EXPOS

### L'impressionisme de Michel Vacheron

Un ciel en mouvements de nuages, un paysage où vivent et se rencontrent des couleurs tendres, Michel VACHERON détient les secrets et les trésors des maîtres de l'impressionnisme. En octobre, il a éclairé de lumière les cimaises du Caveau des Arts ■



### L'abstraction de Michel Roche

Autres teintes, autres graphismes en novembre, où, toujours au Caveau des Arts, les créations de Michel ROCHE s'affichaient en originalité. Elles ont conduit en harmonie et en équilibre à la découverte du monde sans limite d'une abstraction où l'imagination croise le rêve ■



### Les soleils du coeur

Cette exposition était organisée par « Terre d'Amitié » au profit des pays où les peuples rencontrent de grandes difficultés pour se fournir en médicaments et lutter contre la sécheresse, la malnutrition et les pollutions. Bois sculptés, céramiques, tissus, tentures, perles, colliers et autres créations artisanales étaient proposée à la vente ■



# Tennis de table, le Premier Pas Pongiste

**D**epuis plus de trente ans, la Fédération Française de Tennis de Table organise le Premier Pas Pongiste. Cette opération s'exprime par des séances de découverte de ce sport destinées aux élèves de CE1, CE2, CM1 et CM2.

Cette année, la Petite Balle Baldomérianne avait décidé de s'associer à cette manifestation. Ainsi, plusieurs dizaines d'enfants ont pu participer, au Gymnase du Collège Sainte-Stéphanie, à des initiations puis à un tournoi qualificatif à une rencontre départementale organisée, toujours à Saint-Galmier, par le Comité de la Loire.

Adrien FEDERSPIEL et Yoann VIEIRA DA SILVA du Club de Saint-Galmier ont remporté la Coupe de la Loire ■



Une initiation pour les enfants

## Ça plane pour eux



**L**es 4 et 5 octobre dernier, l'association des parachutistes de Saint-Galmier a accueilli la Coupe de la Ligue Rhône-Alpes. Vingt et une équipes de vol relatif et de free-fly se sont rencontrées. Cette rencontre amicale a permis aux deux Pilatus d'effectuer cinquante rotations et aux participants environ cinq cent sauts ■

### → A NOTER

#### Le Père Noël arrive !

Fidèle à ses bonnes habitudes, le Père Noël effectuera une descente céleste sur l'aérodrome le dimanche 21 décembre aux environs de 15 h.

Les enfants de l'Ecole de Musique ont été conviés à assister à cet atterrissage.



# Le Tennis-Club, gagnant sur terre battue

La date du 25 Octobre 2008 demeurera gravée dans les annales du Tennis-club de Pré-château. Avec la présence participative et souriante d'Aravane REZAI, une des toutes meilleures joueuses françaises, ont été inaugurés deux courts en terre battue «toutes saisons».

Une belle matinée qui débuta par les discours de circonstance. Carlos MUNOZ, vice-président, fit une présentation du club qui compte près de 400 licenciés, 150 enfants à l'école de tennis, 11 éducateurs et une dizaine d'équipes inscrites dans différents championnats. Il remercia la municipalité qui a financé à hauteur de 140 000 euros la rénovation de ces deux terrains.

Jean-Yves CHARBONNIER devait ensuite saluer le travail du président Jean TISSOT et de son équipe :

«Avec ses six courts dont quatre éclairés, avec ses trois tournois annuels, avec son souci de former les jeunes, votre club est l'un des plus actifs du département. Le conseil municipal et moi-même apprécions... ». Le ruban inaugural coupé, Aravane REZAI se prêta en grande simplicité au jeu en échangeant des balles avec les enfants de l'école de tennis, avec Paul MARTIN et Gérard RIGAUT les doyens du club puis avec Sylvie CHAMPENOIS, la joueuse baldomérienne la mieux classée. Ensuite, des cadeaux lui furent remis avant qu'elle ne boucle son sac. Direction l'entraînement hivernal pour préparer une prochaine saison qui débutera à Auckland ■



## Portrait

Professionnelle depuis 2005, Aravane REZAI est née en Mars 1987 à St-Etienne.

Elle est actuellement 69<sup>ème</sup> joueuse mondiale.

Durant sa jeune carrière, elle a remporté sept tournois dont ceux de Deauville, du Touquet, de Saint-Gaudens.

Parmi ses meilleures performances : un 1/16<sup>ème</sup> de finale à Roland Garros, un 1/16<sup>ème</sup> à Wimbledon, 1/8<sup>ème</sup> à l'U.S Open.

La championne française Aravane REZAI a inauguré les nouveaux courts...



...et joué avec les enfants de l'école de tennis



Jean-Yves Charbonnier accompagné d'élus et des responsables du Tennis-Club lors du discours inaugural

# Un lifting pour le Colisée

Une rénovation complète du cinéma Le Colisée est programmée. Après consultation des entreprises, les travaux devraient débuter en Mars 2009



pour s'achever en septembre. Les aménagements concernent aussi bien l'extérieur que l'intérieur. La façade du Boulevard Cousin sera entièrement reprise. Une nouvelle architecture contemporaine permettra d'intégrer un escalier ainsi qu'un ascenseur logé dans une cage de verre et qui permettra l'accès aux handicapés.

A l'intérieur, au rez-de-chaussée à l'actuel emplacement de la Salle Jean de la Fontaine, seront créés un hall d'accueil avec la billetterie et un bar, des sanitaires et un bureau. De ce hall, partiront l'escalier et l'ascenseur conduisant à la salle de projection. Ici, le balcon sera supprimé et remplacé par un gradinage plus confort

table et plus conforme aux normes. Les sièges, 204 plus 7 amovibles pour 5 places handicapés, seront changés, de même que la moquette. La régie sera agrandie en prévision d'une adaptation aux nouvelles technologies du numérique.

Le coût de ces travaux s'élève à 539.700 euros HT dont près de 50 % sont financés par deux subventions. Celle du Centre National du Cinéma : 125.000 euros et celle du Conseil Régional Rhône-Alpes qui a donné son accord de principe pour une participation de 125.000 à 150.000 euros.

Le Colisée fonctionnera dans des conditions habituelles jusqu'à fin mai 2009 avant d'être fermé en juin, juillet et août ■

## Valoriser le patrimoine

Engagée en 2006, l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat du Pays de Saint-Galmier se poursuit jusqu'en 2010. Initié par la Communauté de communes du Pays de Saint-Galmier avec le concours de l'Agence Nationale de l'habitat et de l'Etat, ce dispositif vise par une démarche incitative à valoriser la réhabilitation du bâti ancien avec un objectif de 550 logements améliorés dans le parc privé. A ce titre, des aides financières sont proposées aux propriétaires bailleurs et occupants (sous certaines conditions)

Les résultats sont encourageants : 255 logements réhabilités depuis 2006 pour un montant de travaux de 3 413 073 euros et pour lesquels 1 066 872 euros de subventions ont été mobilisés. Plus exactement, l'OPAH a permis de valoriser 174 logements de propriétaires occupants et 81 logements locatifs.

Sur la commune de Saint-Galmier, l'OPAH a permis de réhabiliter 32 logements pour un montant de travaux de 727 534 euros et pour lesquels 182 077 euros de subventions ont été attribuées : 20 logements de propriétaires occupants ont été améliorés et 12 logements locatifs ont été réhabilités.

### Des thématiques de Développement Durable

L'OPAH participe au développement durable du territoire et s'articule autour de 5 axes prioritaires :

- Des loyers accessibles
- La prise en compte du Handicap

- La valorisation du patrimoine
- L'amélioration des bourgs et centre-ville
- La qualité des projets de réhabilitation :
  - Economie d'énergie
  - Confort, conception
  - Recours aux énergies renouvelables (solaire, ...)

### Des professionnels pour vous accompagner

La réhabilitation de l'habitat privé est au coeur de l'action entreprise par la Communauté de Communes du Pays de Saint-Galmier. Une équipe d'animation de proximité est présente sur 5 sites de la Communauté de Communes pour accompagner les projets des propriétaires. Le PACT LOIRE se rend sur place pour apporter des conseils techniques et financiers, des renseignements sur les dispositifs fiscaux et les réglementations en vigueur ■



### ➔ PLUS D'INFOS

#### Permanences

##### Pact Loire Saint-Galmier

Tous les mardis de 11h à 12h30  
Au pôle des services  
1, passage du Cloître  
Tél. 04 77 52 59 37

#### Contact

##### Pact Loire Saint-Etienne

Du lundi au vendredi  
Tél. 04 77 43 08 80

## >> Dans un esprit que l'on aurait voulu constructif

C'est avec une véritable envie d'œuvrer pour Saint-Galmier que l'équipe conduite par Frédéric Paillas s'est installée en mars dernier au Conseil municipal, avec à ses côtés Thérèse Belghiti, Christian Becuwe et Geneviève Nigay.

Après avoir félicité le nouveau maire, nous lui avons clairement expliqué qu'en dehors de tout esprit partisan, notre objectif était bien de travailler ensemble pour Saint-Galmier. Neuf mois se sont écoulés. Et si nous participons à certaines commissions, nous avons vraiment l'impression aujourd'hui de ne jamais avoir été intégrés. Pourtant, ce sont bien près de la moitié des électeurs ont voté pour la liste conduite par Frédéric Paillas (713 voix) et pour celle conduite par Jean Bouchardon (629 voix), soit 1342 voix, contre 1367 pour M. Charbonnier, qui a été élu avec seulement 25 voix d'avance, ce qui est très peu.

A défaut de ce manque de considération de la municipalité, les colistiers de Frédéric Paillas restent disponibles sur le terrain, pour l'ensemble des Baldomériens. Les quatre élus d'opposition participent à différentes commissions municipales, composées de façon à respecter le principe de la représentation proportionnelle.

**Frédéric Paillas** : Ouverture des plis ; accueil/communication.

**Thérèse Belghiti** : Fleurissement/espaces verts ; affaires scolaires/petite enfance/jeunesse/périscolaire.

**Christian Becuwe** : Etudes et travaux ; Animation/culture/tourisme/patrimoine ; affaires économiques/industries/commerce/artisanat ; Agriculture/foires et marchés.

**Geneviève Nigay** : Finances, Appels d'offres et Cadre de Vie. Elle est également commissaire à la Commission Communale des Impôts Directs.

Outre les quatre élus, nos colistiers continuent à s'impliquer dans la vie de la commune.

**Geneviève Nigay, Dominique Paulmier et Rose Da Costa** ont participé à la commission extra municipale « Jumelage » qui est devenue le Comité de Jumelage, sous forme associative. Elles sont désormais respectivement membres du Conseil d'administration, trésorière et trésorière adjointe de cette association.

**Christian Becuwe** participe à la commission extra municipale « Foires et Marchés » ; **Thérèse Belghiti, Jean Chomat et Michel Bouchet** à la commission extra municipale « Environnement et dévelop-

pement durable » et enfin Sylvie Peretti à la commission extra-municipale « Accessibilité ».

Récemment, **Maryline Vernay et Sylvie Peretti** sont entrées au bureau de la Bibliothèque. Enfin, **Georges Helfre** a rejoint le conseil d'administration de la Rose des Vents.

Rappelons également que **Geneviève Nigay** a récemment été élue vice-présidente de l'association des « Femmes Elues de la Loire » et **Thérèse Belghiti** secrétaire adjointe de cette association, qui compte environ 200 membres dans le département est également membre du CCAS.

Notre rôle est de vous représenter au Conseil Municipal. N'hésitez pas à nous écrire :

Frédéric Paillas, Thérèse Belghiti,  
Christian Becuwe et Geneviève Nigay  
Mairie de Saint-Galmier  
42330 Saint-Galmier  
Mail : frederic.paillas@orange.fr

Frédéric Paillas  
Avec Thérèse Belghiti,  
Geneviève Nigay et Christian Becuwe

## >> 9 mois après

En mars 2008, presque un quart des électeurs nous avait fait confiance. Désormais, notre place au sein du conseil municipal est clairement définie. Le programme qui nous fédérait est toujours applicable et d'actualité. Nous défendons notre point de vue sur chaque dossier dans un esprit constructif. Néanmoins, nous déplorons que les débats du conseil municipal ne soit pas retranscrits clairement dans la presse locale.

### N'avez-vous pas le sentiment que rien ne se passe ?

Nous vous présentons notre position sur trois dossiers d'actualité :

Le parking Peyret-Lacombe : problème d'autorisation pour l'enclavement des piliers de support du parking dans le domaine de la Rose des Vents ; coût très élevé du projet ; environnement mal maîtrisé pour la couverture de la route de Chazelles.

### Ce dossier présente beaucoup d'inconvénients, doit-on le poursuivre en l'état ?

La mise en place de feux tricolores au carrefour CD10 - CD12 (carrefour futur Lidl, garage Renault) : nous avons toujours manifesté notre opposition à ce projet. Trafic important aux heures de pointe (8h, 12h, 17h - 18.000 véhicules jour) les problèmes de circulation sont présents à toutes heures et la mise en place de ce feu ne ferait que les accentuer gravement. Nous avons proposé un giratoire et l'adjoint aux travaux, M. Rochette, nous a répondu que l'on ne pouvait pas mettre deux ronds points consécutifs. C'est pourtant le cas à St Just depuis peu.

### Faut-il poursuivre dans l'obstination ?

Le nouveau giratoire à l'entrée de l'usine Badoit rue de la dame noire : ces travaux ont été réalisés pour améliorer la sécurité de la circulation à la demande des chauffeurs livreurs de Badoit. A aucun moment, les riverains n'ont été consultés. Contrairement à ce qui avait été annoncé, les vé-

hicules roulent plus vite et le danger s'est accru pour les usagers. (coût des travaux 55.000 euros).

### Quel est le bien fondé de cette opération ?

Liste «Un nouvel élan pour Saint-Galmier»  
Sophie Dury, Mireille Paulet,

## → INFO

**Dans les communes de plus de 3500 habitants, un espace doit être réservé à l'expression des élus d'opposition dès lors que la collectivité diffuse un bulletin d'information sur ses réalisations ou sa gestion, et ce quel que soit son mode de diffusion.**

Source : Fiches pratiques de l'Administration Générale N° 40

# Manifestations

## Décembre 08

### DECEMBRE 2008

#### DON DU SANG

Vendredi 12

ADPC

Préau d'Enghien - Hippodrome  
16h30 / 19h

#### THEATRE

«La Cantatrice Chauve»

Vendredi 12 et samedi 13

Par la troupe de La Sarbacane

Amphithéâtre La Rose des vents  
20h30

#### XMAS SHOW RC

Samedi 13 et dimanche 14

Show et salon de micro machines  
radio-télécommandées  
Salle Polyvalente - Hippodrome

#### COULEURS D'AFRIQUE

Du 13 au 21

Association Okakéné

Exposition, Atelier,  
Film, Concert,  
Contes en musique  
Cloître

#### VISITE GRATUITE

SOURCE BADOIT

Mercredi 17

Visite accompagnée  
Inscription obligatoire  
à la Maison du Tourisme  
Départ 15h

#### 10ème

MARCHE DE NOËL

Du 19 au 24

Centre ville  
Vieux bourg  
(Espace Vieille Grenette et Cloître)  
Chalets  
Petit train  
Expositions  
Animations  
Patinoire en plein air

#### CONCERT

«Secrets Sacrés»

Samedi 20

Chœur Symphonia

Chœurs de la liturgie orthodoxe

Messa di Gloria (G. Fuccini)

2 pianos et solistes

Eglise - 20h30

Billetterie Office de Tourisme

#### VIEILLES SOUPAPES

BALDOMERIENNES

Dimanche 21

Rendez-vous informel

entre collectionneurs

Vieilles Soupapes Baldomériennes

Aérodrome - 8h30 à 12h

#### CONCERT

«Not'en bulles»

Dimanche 21

Par l'Orchestre d'Harmonie

Avec les élèves de l'Ecole de Musique

Au profit du Téléthon

Eglise - 17h

#### VISITE GRATUITE

SOURCE BADOIT

Mardi 23

Visite accompagnée

Inscription obligatoire

à la Maison du Tourisme

Départ 10h

#### CONCOURS

DE BELOTE

Samedi 27

Fnac

Salle Polyvalente

Hippodrome

14h

### → PLUS D'INFOS

Service Municipal d'Animation

04 77 54 05 06

[www.saint-galmier.fr](http://www.saint-galmier.fr)



### → EN CONTACT

Si vous n'avez pas reçu les précédents numéros de *Saint-Galmier* [Le Mag'] et *Saint-Galmier* [La Lettre], vous pouvez vous les procurer en Mairie